

**„AVENIR DANS LES ALPES“ VEUT
APPORTER DES REPONSES À SIX
QUESTIONS**



Zukunft in den Alpen
Avenir dans les Alpes
Futuro nelle Alpi
Prihodnost v Alpah
Future in the Alps

Andreas Götz, Karin Hindenlang, Wolfgang Pfefferkorn, Michel
Revaz, Aurelia Ullrich · le 21 mars 2005 · Schaan/FL





Le projet „Avenir dans les Alpes“ a vu le jour à l'initiative de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et il est financé par la Fondation MAVVA pour la protection de la nature. Par ce projet, la CIPRA entend apporter une contribution au développement durable dans l'espace alpin et à la mise en œuvre de la Convention alpine.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| RÉUNIR, PROPOSER ET APPLIQUER DES SAVOIRS - LES TROIS VOLETS DU PROJET | 2 |
| TRAVAIL D'ÉQUIPE POUR „AVENIR DANS LES ALPES“ | 3 |
| QUESTION 1 : CRÉATION DE VALEUR RÉGIONALE | 4 |
| QUESTION 2 : CAPACITÉ D'ACTION SOCIALE..... | 6 |
| QUESTION 3 : ESPACES PROTÉGÉS | 7 |
| QUESTION 4 : TRAFIC TOURISTIQUE, DE LOISIRS ET DES PENDULAIRES . | 9 |
| QUESTION 5 : NOUVELLES FORMES DE PRISE DE DÉCISIONS..... | 10 |
| QUESTION 6 : EFFET ET DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES ET D'INSTRUMENTS..... | 11 |



RÉUNIR, PROPOSER ET APPLIQUER DES SAVOIRS - LES TROIS VOLETS DU PROJET

Six questions constituent la base thématique du projet „Avenir dans les Alpes“. Elles ont été rédigées par l'équipe responsable du projet, en collaboration avec des expert-e-s externes. Des réponses y sont apportées dans le cadre **des trois volets du projet** „Avenir dans les Alpes“.

La partie **alpKnowhow** est consacrée à la collecte des savoirs issus de la recherche scientifique et de la pratique, en rapport avec chacune des questions. Cette collecte se base, d'une part, sur des recherches (littérature spécialisée, médias, etc.) et, d'autre part, sur des entretiens avec des responsables de projet et des acteurs travaillant sur le terrain, dans les régions alpines, mais aussi dans les milieux de la recherche. Un système d'évaluation développé dans le cadre d'„Avenir dans les Alpes“ sert à sélectionner les bases de ces savoirs. Les bases élaborées et les exemples de bonnes pratiques sont résumés, interprétés et synthétisés sous l'angle des six questions d'„Avenir dans les Alpes“. Les savoirs préparés sont mis à disposition dans une base de données.

Des offres adaptées aux besoins sont développées dans la partie **alpService** à partir des contenus d'alpKnowhow et mises à la disposition des acteurs et actrices sur le terrain et dans les milieux de la recherche. Le savoir à disposition est rendu utilisable et mis à disposition en plusieurs langues pour des projets et des réseaux axés sur la pratique. Pour ce faire, on prévoit un site Internet interactif, avec une base de données, mais aussi des conférences, des séminaires, le développement d'outils pédagogiques et d'outils d'apprentissage, des offres de formation continue pour les acteurs et actrices des différentes régions ainsi qu'un 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes.

La partie **alpPerformance** du projet est consacrée à la mise en œuvre d'„Avenir dans les Alpes“ et elle est prise en charge par des responsables de projets et des acteurs et actrices dans les régions concernées. alpPerformance a pour but la mise en œuvre pratique des savoirs collectés et préparés, au moyen de projets pilotes déjà existants ou à mettre sur pied, qui bénéficieront d'un soutien et d'un accompagnement d'alpService. Mais alpPerformance va également générer de nouveaux savoirs pratiques en faveur d'un développement durable dans les Alpes. On devrait voir apparaître des réseaux comme „Entreprise Alpes“, qui permettent aux entreprises novatrices de l'espace alpin, appliquant les principes du développement durable, un échange intensif de savoirs et d'expériences, la conclusion de relations commerciales et la mise en place de coopérations au-delà de la durée du projet.



TRAVAIL D'ÉQUIPE POUR „AVENIR DANS LES ALPES“

Les six questions sont traitées au sein de petites équipes. Un concept détaillé est élaboré pour chaque question. Il présente le contexte, les tâches à accomplir, les objectifs et les groupes cibles, les relations avec les autres questions ainsi que les étapes précises du travail et les produits qui en résulteront, avec le planning et le calcul des coûts. On bénéficie encore des bases suivantes pour aborder les questions : un glossaire, un système d'évaluation pour la sélection des savoirs et des exemples de bonnes pratiques ainsi qu'une récapitulation des conditions cadres et des scénarios sur lesquels les équipes pourront se baser dans leur travail de recherche et de synthèse. Les questions de recherche posées dans le cadre du traitement des six questions du projet sont communiquées aux milieux intéressés. Les questions et les tâches à traiter dans le cadre d'„Avenir dans les Alpes“ sont résumées aux pages suivantes.

Chacune des six questions d'„Avenir dans les Alpes“ possède des liens thématiques avec les autres questions. Les questions 5 (nouvelles formes de prise de décisions) et 6 (effets des politiques et des instruments), en particulier, ont un rapport direct avec les quatre autres questions. Les équipes traitant les questions 1 à 4 et les tâches y relatives incluront donc explicitement les thèmes relatifs aux questions 5 et 6. Ensuite, les équipes affectées aux questions 5 et 6 collecteront, compléteront et synthétiseront ces résultats. L'équipe responsable du projet „Avenir dans les Alpes“ joue un rôle important d'intermédiaire et assure un échange régulier entre les équipes traitant les six questions.



QUESTION 1 : CRÉATION DE VALEUR RÉGIONALE

Comment peut-on exploiter des potentiels endogènes pour créer des chaînes de produits et de services présentant une forte valeur ajoutée régionale ?

Tâche 1 : Faire connaître les chaînes de création de valeur et les coopérations régionales réussies

Le projet „Avenir dans les Alpes” réunit des exemples de bonnes pratiques relatifs à des chaînes et des réseaux régionaux de création de valeur, exploitant les ressources endogènes économiques, culturelles et naturelles. Comment les paysages sont-ils valorisés ? Les chaînes et réseaux de création de valeur étudiés vont de l’exploitation de matières premières jusqu’à la commercialisation en passant par la transformation et comprennent des exemples de différents secteurs économiques comme l’artisanat et l’industrie, l’agriculture ou le tourisme, ainsi que des exemples transsectoriels. Les exemples de bonnes pratiques et leurs facteurs de succès sont analysés, les résultats sont publiés sur l’ensemble de l’espace alpin.

Les exemples de bonnes pratiques collectés forment la base pour la création de l’ „Entreprise Alpes”, un réseau d’entreprises innovatrices orientées vers le développement durable dans l’espace alpin. Différents acteurs dans l’espace alpin composeront ce réseau : des exploitations agricoles, artisanales et industrielles, des entreprises touristiques, des administrations d’espaces protégés, etc. Le réseau „Entreprise Alpes” devra servir de base aux actrices et acteurs pour un échange intensif de savoirs et d’expériences, le déroulement de rapports commerciaux et la mise en place de nouvelles coopérations. Il continuera d’exister au-delà de la durée du projet.

Tâche 2 : Analyser les potentiels de création de valeur régionale et générer des concepts d'avenir

Pour lancer et soutenir de manière ciblée des projets novateurs, „Avenir dans les Alpes” réunit les connaissances nécessaires pour déterminer quels sont les potentiels économiques de création de valeur régionale dans les Alpes, et à quelles conditions on peut les exploiter. Comment valoriser à long terme et de manière durable les ressources endogènes ? Nous prenons en considération les derniers résultats de recherches, les conclusions d’expert-e-s mais aussi les connaissances pratiques résultant de la tâche n°1 et mettons en évidence les



structures économiques prometteuses à l'échelle alpine. „Avenir dans les Alpes“ souhaite ainsi contribuer à ce que les mesures promotionnelles des milieux politiques et administratifs soient orientées vers un avenir durable.



QUESTION 2 : CAPACITÉ D'ACTION SOCIALE

A part les aspects économiques et écologiques, qu'est-ce qui incite des personnes à rester dans les Alpes ou à s'y installer ? Comment maintenir et développer la capacité d'action sociale des individus et des communautés ?

A part les considérations économiques et les aspects écologiques, les facteurs sociaux jouent également un rôle important lorsque des personnes décident de rester dans les Alpes ou de s'y installer. Des communautés qui fonctionnent, avec des services de santé, des structures d'encadrement pour les enfants et les personnes âgées, des institutions de formation, des manifestations culturelles, etc. permettent aux individus de s'épanouir et de se réaliser. Cela contribue au sentiment de « chez soi » dans un endroit.

Comment peut-on maintenir ou même améliorer la capacité d'action sociale des individus et des communautés dans les régions urbaines aussi bien que rurales ? Quel est le rôle des identités régionales dans ce contexte ?

Concernant la question 2, le projet „Avenir dans les Alpes” a pour but la collecte et la communication de savoirs et d'exemples de bonnes pratiques relatifs aux questions posées. Les connaissances réunies débouchent sur des conclusions dont on peut tenir compte dans le traitement de la thématique „Population et culture” de la Convention alpine.



QUESTION 3 : ESPACES PROTÉGÉS

A quelles conditions les grands espaces protégés peuvent-ils être tout à la fois des outils de développement durable et des instruments appropriés pour la protection de la diversité naturelle ?

Tâche 1 : Faire connaître la contribution des espaces protégés au développement régional

A quelles conditions les espaces protégés peuvent-ils contribuer à la création de valeur régionale ? C'est ce que veut montrer „Avenir dans les Alpes“ en réunissant et en analysant des exemples de bonnes pratiques. Ces savoirs sont ensuite diffusés à l'échelle alpine. Le projet met l'accent sur les coopérations intersectorielles entre les gestionnaires des espaces protégés et le tourisme, l'agriculture, les exploitations artisanales et industrielles et d'autres sources régionales de création de valeur. Dans la collecte de ces exemples, „Avenir dans les Alpes“ distingue différents types d'espaces et catégories de protection. Des stratégies de développement fructueuses pour les espaces protégés sont identifiées et classifiées sur la base d'exemples de bonnes pratiques. Quels sont les changements économiques et écologiques que les espaces protégés permettent d'amener et d'encadrer ? Les réponses apportées à ces questions doivent contribuer à orienter les mesures d'aide des milieux politiques et administratifs vers un développement durable des espaces protégés.

Tâche 2 : Montrer l'utilité des grands espaces protégés et de leur mise en réseau pour la sauvegarde de la biodiversité

Par la réunion et la préparation de projets et d'exemples, „Avenir dans les Alpes“ examine dans quelle mesure les espaces protégés, et notamment les grands espaces protégés, et leur mise en réseau par des corridors écologiques contribuent à sauvegarder la biodiversité. Le WWF, le Réseau alpin des espaces protégés, la Commission internationale pour la Protection des Alpes CIPRA et le Comité scientifique international Recherche alpine ont identifié ensemble les espaces à protéger en première ligne en raison de leur diversité biologique exceptionnelle. Comment ces espaces prioritaires pour la protection de la nature coïncident-ils avec les espaces protégés existants et comment peut-on mieux les intégrer dans la planification des espaces protégés futurs ? Les résultats du traitement de ces questions sont



diffusés partout dans les Alpes et permettent d'évaluer et de développer les grands espaces protégés en vue d'une promotion réussie de la biodiversité.



QUESTION 4 : TRAFIC TOURISTIQUE, DE LOISIRS ET DES PENDULAIRES

Quels sont les rapports entre mobilité et développement de la structure spatiale ? Quelles sont les solutions dont on dispose dans le contexte de l'augmentation massive du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires ?

Tâche 1 : Mettre en évidence le rapport entre mobilité et développement de la structure spatiale

„Avenir dans les Alpes“ réunit et prépare les connaissances disponibles sur le thème de la mobilité dans les Alpes et se focalise sur la relation entre mobilité et développement de la structure spatiale dans l'espace alpin. „Avenir dans les Alpes“ diffuse le savoir à disposition dans l'ensemble des Alpes.

Tâche 2 : Sensibiliser les acteurs clefs et le grand public à des solutions durables en matière de mobilité

„Avenir dans les Alpes“ recueille à l'intérieur et à l'extérieur des Alpes des exemples de bonnes pratiques concernant le trafic touristique, de loisirs et des pendulaires. Quelles sont les recettes permettant d'amener plus de „lenteur“ ? Comment sensibiliser les acteurs clefs et le grand public à des solutions de mobilité durable ? Sur la base de ces savoirs, le projet entend amener des changements de comportement des acteurs et actrices clefs dans les milieux politiques et administratifs, des planificateurs et planificatrices et du grand public. L'objectif est de donner toujours plus d'importance aux formes de mobilité durable dans les Alpes. Les exemples sont préparés et rendus publics dans l'ensemble des Alpes.



QUESTION 5 : NOUVELLES FORMES DE PRISE DE DÉCISIONS

Quelles nouvelles formes de prise de décisions peuvent apporter des solutions dans la négociation des exigences en matière d'utilisation de l'espace, en vue d'un développement durable ?

Tâche 1 : Montrer l'importance de la participation et des processus de prise de décisions

Comment de nouvelles formes de prise de décisions peuvent-elles apporter des solutions viables en vue d'un développement durable, en particulier lors de négociations d'exigences en matière d'utilisation de l'espace ? „Avenir dans les Alpes“ fait le point sur les connaissances actuelles concernant le thème de la participation et diffuse ces savoirs dans l'ensemble des Alpes. Une importance particulière est accordée aux thèmes du „Decision making = prise de décisions“ et de la „Good Governance“.

Tâche 2 : Faire connaître et mettre en œuvre de nouvelles formes de prise de décisions

„Avenir dans les Alpes“ réunit des exemples de bonnes pratiques concernant de nouvelles formes de prise de décisions et de participation. Les exemples sont choisis en fonction de leur lien thématique avec les questions 1 à 4 et 6. Une importance particulière est notamment accordée aux exemples de nouveaux modèles régionaux de compensation. Avec la préparation des exemples de bonnes pratiques, „Avenir dans les Alpes“ souhaite contribuer à la diffusion de nouvelles formes de prise de décisions, de participation et de good governance dans la négociation d'exigences en matière d'utilisation de l'espace dans les Alpes.



QUESTION 6 : EFFET ET DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES ET D'INSTRUMENTS

Quels sont les effets des politiques et des instruments sur le développement spatial à venir ? Comment adapter ces politiques et ces instruments pour qu'ils apportent une meilleure contribution au développement durable ? Comment améliorer les processus d'évaluation politique et de recherche pour réduire le fossé entre recommandations et application pratique ?

Tâche 1 : Mettre en évidence l'incidence politique et les marges de manœuvre des acteurs et actrices

A la question 6, „Avenir dans les Alpes“ fait également le point sur la connaissance actuelle des effets des politiques et des instruments sur le futur développement spatial des Alpes et émet des propositions d'adaptation. Quelles sont les marges de manœuvre des différents acteurs et actrices ? Comment tirent-ils profit de ces marges de manœuvre ? Comment et dans quelle mesure peuvent-ils influencer sur les décisions politiques ? En répondant à ces questions, „Avenir dans les Alpes“ souhaite en savoir plus sur les marges de manœuvre des différents acteurs et actrices dans l'espace alpin, diffuser cette connaissance sous une forme aisément accessible et amener ainsi un changement de comportement des acteurs clefs dans les milieux politiques et administratifs.

Tâche 2 : Donner une orientation pratique aux recommandations politiques

Le projet „Avenir dans les Alpes“ examine, sur la base de projets sélectionnés, quelle forme il convient de donner, à partir de travaux de recherche appliquée, aux évaluations politiques et aux recommandations aux milieux politiques et administratifs, pour qu'elles soient mieux appréhendées par les destinataires et qu'elles puissent être appliquées concrètement. Quelle forme donner aux processus d'évaluation politiques pour qu'ils apportent le meilleur bénéfice aux personnes concernées (personnes ayant commandé l'évaluation, personnes évaluées, personnes chargées de l'évaluation) ? Comment mobiliser les connaissances pratiques des personnes concernées ? Quelle forme donner aux processus de recherche pour que les résultats et les recommandations soient mis en œuvre dans la pratique ? Quelle peut être la contribution concrète des chercheurs et chercheuses et des praticiens et praticiennes à



cet objectif ? L'analyse se concentre sur les projets actuels d'évaluation politique et de recherche concernant les thèmes définis aux questions 1 à 5.